

<b>Maîtrise</b>		<b>Modules de gestion</b>
<b>M04</b>	<b>Assurances, Prévoyance, Fiscalité</b>	
<b>Conditions préalables</b>	Le module est ouvert à toute personne s'intéressant aux assurances, à la prévoyance professionnelle et privée, ainsi qu'à la fiscalité et qui bénéficie d'un niveau de compétence équivalant à un brevet fédéral du champ professionnel de l'agriculture ou au brevet fédéral de paysanne/responsable de ménage agricole.	
<b>Compétences</b>	<p>A la fin du module, les candidat(e)s sont capables de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Expliquer les buts, les objectifs et les fonctions des institutions sociales.</li> <li>2. Planifier l'assurance maladie-accident et la prévoyance professionnelle et privée de la famille de l'entrepreneur, d'employés du cercle familial et extra-familial et les mettre en œuvre.</li> <li>3. Apprécier la couverture des inventaires et des éléments de fortune de l'exploitation et du privé.</li> <li>4. Présenter une vue d'ensemble des principes et des notions de fiscalité et définir une stratégie d'entreprise pour le financement, les amortissements et les impôts.</li> <li>5. Évaluer correctement les conséquences fiscales des investissements, amortissements et placements.</li> </ol>	
<b>Contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Principes de la politique de couverture des risques, institutions sociales, prévoyance professionnelle et privée, assurance maladie, assurance accident, assurance risque pur, caisse de pension, assurances choses pour la famille, l'entreprise et les véhicules à moteur.</li> <li>- Impôts directs et indirects, principes de l'imposition fiscale, obligation de tenir une comptabilité</li> <li>- Conséquences des investissements et des amortissements, planification fiscale</li> </ul>	
<b>Durée</b>	30 heures de cours 30 heures de travail personnel	
<b>Evaluation</b>	Examen oral, 1 heure (préparation et examen)	
<b>Reconnaissance</b>	La compétence certifiée est reconnue en tant que qualification partielle pour l'obtention de la maîtrise fédérale en agriculture et cultures spéciales et du diplôme de paysanne.	
<b>Prestataires</b>	Centres de formation agricole et branches spéciales	
<b>Validité</b>	6 ans dès la réussite du module	
<b>Nombre de points</b>	-	
<b>Remarques</b>		

<b>Objectifs détaillés</b>		
<b>La candidate, le candidat est capable de...</b>		<b>Niveau C*</b>
<b>1.1</b>	... expliquer les 4 principes de la politique de risque et les appliquer dans une situation concrète.	C2
<b>1.2</b>	... décrire les institutions de prévoyance sociale et les contributions des salariés et des employeurs.	C2
<b>2.1</b>	... expliquer les différences existant entre les assurances du personnel familial et celles du personnel extrafamilial.	C2
<b>2.2</b>	... expliquer les assurances de personnes obligatoires et facultatives.	C2
<b>2.3</b>	... conclure et évaluer les assurances sociales pour l'invalidité, la vieillesse, le décès, la maternité et le chômage des membres de la famille du chef d'entreprise et des employés.	C4
<b>2.4</b>	... conclure et évaluer les assurances maladie et accident pour les membres de la famille du chef d'entreprise et pour les salariés ou les aides occasionnelles.	C4
<b>3.1</b>	... expliquer et utiliser judicieusement les assurances choses usuelles dans une entreprise agricole (RC, bâtiments, inventaire, véhicules, mobilier de ménage, grêle, bétail, protection juridique, pertes d'exploitation)	C3
<b>3.2</b>	... évaluer correctement les sommes assurées pour les bâtiments, l'inventaire, le mobilier de ménage et la responsabilité civile	C3
<b>3.4</b>	... montrer à l'aide du portefeuille d'assurances d'une entreprise comment les risques sont couverts et corriger les erreurs éventuelles.	C5
<b>4.1</b>	... expliquer les impôts directs et indirects et indiquer qui prélève quel impôt.	C2
<b>4.2</b>	... expliquer le principe et les effets de la progressivité du taux d'imposition (y compris la progression à froid, l'impôt à taux unique)	C2
<b>4.3</b>	... montrer l'importance des différents impôts pour une entreprise et pour différentes formes de sociétés (société simple, coopérative, société anonyme, société à responsabilité limitée, fondation).	C2
<b>4.4</b>	... expliquer les bases de la comptabilité pour l'estimation du revenu et de la fortune.	C2
<b>4.5</b>	... expliquer les conséquences fiscales des investissements, des amortissements, de la prévoyance professionnelle et privée et des autres mesures de la gestion d'entreprise, en tirer des conclusions appropriées pour son exploitation.	C5
<b>5.1</b>	... décrire les principes d'estimation du revenu et de la fortune imposables pour une entreprise et montrer leur signification pour le maintien des divers soutiens et contributions (paiements directs, aides structurelles, allocations familiales, subsides à l'assurance maladie), en tenant compte des possibilités de recours.	C2
<b>5.2</b>	...montrer les possibilités de recours après la taxation fiscale administrative	C2
<b>5.3</b>	... expliquer les conséquences fiscales de la reprise et de la cessation d'exploitation.	C3
<b>5.4</b>	... développer et appliquer une stratégie de prévoyance-vieillesse et de planification fiscale sur la base d'un développement optimal de la situation financière.	C4

\* Taxonomie de Bloom